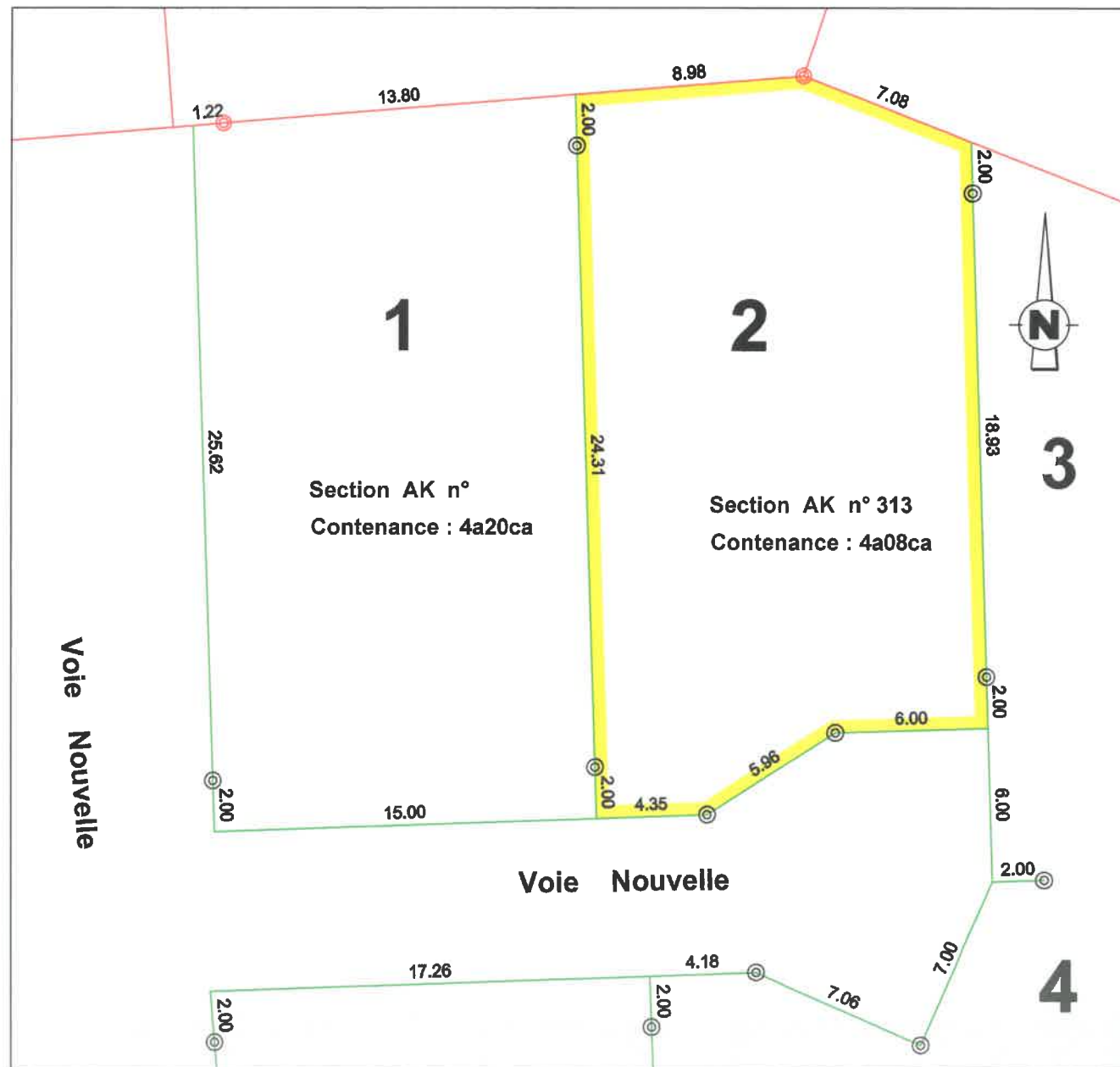


COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN
Lotissement : " Le Chanteleux "

AMENAGEUR : SARTHE HABITAT

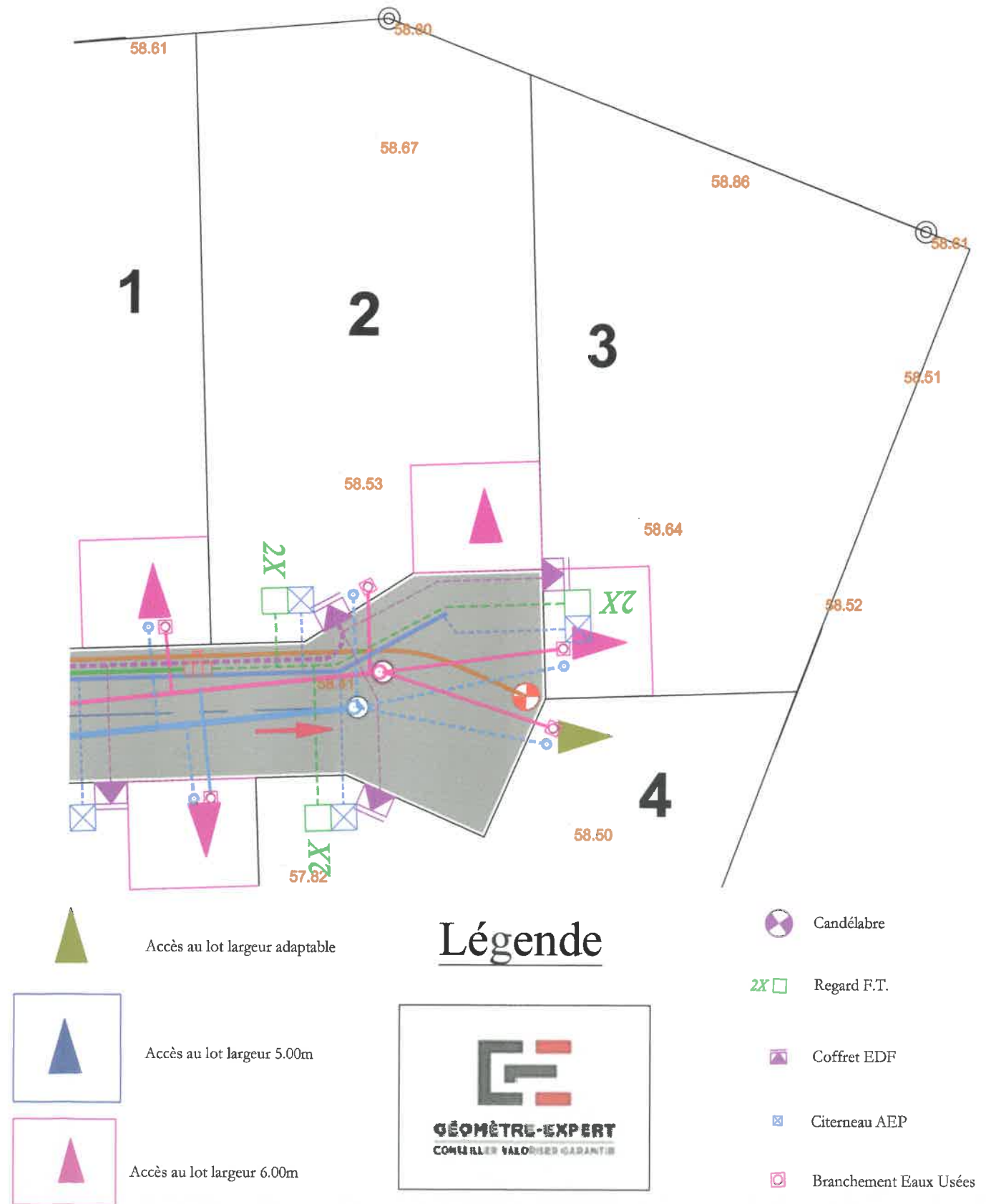
PLAN DE VENTE DU LOT n° 2

PLAN DE BORNAGE ECHELLE : 1/250



PLAN DES RESEAUX REGLEMENT GRAPHIQUE

ECHELLE : 1/250



GÉOMÈTRE-EXPERT



levé et dressé par J.M PELLE
 Géomètre - Expert
 12 Boulevard Leprince Ringuet 72000 LE MANS
 Dossier 17180 Tél.02-43-20-46-23 Le 20/08/2018

COMMUNE DE LAIGNE-EN-BELIN

Lotissement « Le Chanteleux »

Aménageur : SARTHE HABITAT

La société SARTHE HABITAT a été autorisée à lotir un terrain sis à LAIGNE EN BELIN (72220). Les terrains sont destinés à la construction de maisons d'habitation individuelles.

Les opérations de bornage et d'arpentage ont été réalisées par la SASU CABINET JM PELLE, Géomètre - Expert au MANS.

DESIGNATION

Le lot n° 2 figure au cadastre de la commune de LAIGNE EN BELIN sous le numéro 313 de la section AK pour une contenance de quatre ares et huit centiares.

4 a 08 ca

DELIMITATION

Le lot n° 2 borde :

- au nord :
 - La propriété de Monsieur HOUDAYER suivant une ligne droite d'une longueur de 8.98 mètres matérialisée par une borne ronde située en limite de son extrémité Est.
 - La propriété des Consorts JOUSSE suivant une ligne droite d'une longueur de 7.08 mètres.
- à l'est :
 - Le lot n°3 suivant une ligne droite d'une longueur de 22.93 mètres matérialisée par une borne ronde située à 2,00 mètres en retrait de chacune de ses extrémités.
- au sud :

La voie nouvelle suivant une ligne brisée formée par trois droites :

 - ✓ La première droite d'une longueur de 6.00 mètres est matérialisée par une borne ronde en limite de son extrémité Ouest, joignant la seconde droite.
 - ✓ La deuxième droite d'une longueur de 5.96 mètres est matérialisée par une borne ronde en limite de son extrémité Ouest, joignant la troisième droite.
 - ✓ La troisième droite d'une longueur de 4.35 mètres.
- à l'ouest :
 - Le lot n°1 suivant une ligne droite d'une longueur de 28.31 mètres matérialisée par une borne ronde située à 2,00 mètres en retrait de chacune de ses extrémités.